



ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

Enjeu 2 : Le moyen terme

Renforcer l'attractivité des métiers de la pêche et assurer le renouvellement des hommes et de la flotte

Evolution de la flotte de pêche française

Question 6 : Diverse, la flotte de pêche française est répartie sur l'ensemble des façades littorales du pays. Comment comptez-vous concilier les intérêts des différentes flottilles ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

M. Jacques Cheminade :

C'est au sein de la profession et avec une vision gagnant/gagnant que la complémentarité des flottes doit être envisagée.

M. François Fillon :

Depuis cinq ans il n'y a plus de pilotage politique de la pêche française. La DPMA est devenue une coquille vide. Des mesures sont prises séparément et dans l'urgence, sans coordination ni vision de long terme. La priorité est de rétablir une gouvernance politique de la pêche française, capable de concilier les intérêts des différentes flottilles et de faire des arbitrages dans l'intérêt général. Dans cette optique, il est indispensable de s'appuyer sur les organismes représentatifs de la profession (CNPME, comités régionaux et départementaux, organisations de producteurs), avec lesquels l'Etat doit co-gérer la politique de la pêche.

Au niveau européen, il est indispensable de donner une visibilité de long terme aux professionnels sur les règles applicables. La pêche est un métier très dépendant de la réglementation, notamment des quotas. Il est insupportable pour les professionnels d'être soumis à des changements réglementaires brutaux non anticipés ni concertés. Il est donc indispensable de mettre en place des plans de gestion pluriannuels pour toutes les eaux européennes afin de garantir des mesures de gestion prévisibles et coordonnées sur le long terme.

Mme Marine Le Pen :

Dans le cadre de la renationalisation de la pêche déjà évoquée, il faudra d'abord s'appliquer à définir ce qui relève de la pêche artisanale et ce qui relève de la pêche industrielle, en fonction des bassins.

Enfin, nous ne cachons pas que nous souhaitons encourager les méthodes de pêche les plus sélectives, ce qui passe par une politique en faveur de la pêche artisanale. Cette politique ne sera d'ailleurs pas seulement destinée à protéger les stocks et l'emploi, mais aussi à retrouver une certaine souveraineté en matière d'armements : notre flotte hauturière est peu à peu achetée et contrôlée par des armements étrangers, ce qui accélère la disparition des pêcheurs artisanaux.

M. Emmanuel Macron :

Comme dans d'autres domaines, notre conviction profonde est que la diversité est une richesse. Même si elle impose de gérer une forme de complexité, elle permet d'envisager une gestion nuancée et adaptée des ressources halieutiques, de valoriser différents produits selon des modèles économiques différents, de conforter des compétences diverses, d'investir différents marchés. Elle permet également de faire preuve de résilience, pour surmonter les difficultés liées à une espèce ou un type de métier donné. La diversité de la pêche française doit perdurer car c'est sa spécificité, son histoire et c'est surtout cela qui fait sa force.

M. Jean-Luc Mélenchon :

La solidarité est facteur de progrès et d'efficacité, elle concourt à favoriser l'intérêt général. La filière pêche est en proie aux chicanes, tout le secteur en pâti. Impliqué

depuis plusieurs années sur les questions maritimes, je vous parle avec respect et sans biaiser, il vous faut mettre de l'ordre dans le dialogue entre Organisations de Producteurs (OP).

Je ne me satisfais pas de la situation actuelle. Plusieurs dizaines de milliers de tonnes de poissons alloués dans les quotas français ne sont pas pêchés en raison d'un défaut de dialogue entre OP. J'appellerai à ce sujet à plus de solidarité entre flottilles et à davantage d'échanges. Si des mesures réglementaires s'imposent, elles devront garantir les antériorités de pêche et être largement discutées et partagées.